

**CSMC Tennis de Table**  
**Inscription 2011-2012**

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Né(e) le : \_\_\_\_\_ Nationalité : \_\_\_\_\_ Sexe :  Masculin  Féminin

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_ Tél. domicile : \_\_\_\_\_

Tél. travail : \_\_\_\_\_ Tél. portable : \_\_\_\_\_

E-mail (écrire en lettres majuscules) : \_\_\_\_\_

La fourniture, chaque année, d'un certificat médical **comportant le n° ADELI du médecin** et autorisant la pratique du tennis de table en compétition est obligatoire pour l'obtention d'une licence sportive

Personne à prévenir en cas d'urgence: \_\_\_\_\_ Tél. : \_\_\_\_\_

Montant cotisation : \_\_\_\_\_ Clamartois : Adultes : 149 € Jeunes : 129 €  
Non clamartois Adultes : 154 € Jeunes : 134 €

**Aide au paiement de votre cotisation** (se renseigner auprès des responsables de du club)

**AUTORISATION PARENTALE** : (cocher la case utile)

Je soussigné (e) . \_\_\_\_\_

- Autorise mon fils ou ma fille à quitter seul(e) ou le lieu d'entraînement sous ma responsabilité.  
 N'autorise pas mon fils ou ma fille à quitter seul(e) le lieu d'entraînement.

**DECHARGE PARENTALE** :

Je soussigné (e) . \_\_\_\_\_

- Autorise les dirigeants de la section à prendre toutes les mesures utiles en cas d'accident.  
 N'autorise pas les dirigeants de la section à prendre toutes les mesures utiles en cas d'accident.

**Observations médicales particulières** :

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

**REGLEMENT D'INSCRIPTION :**

- 1- L'adhésion au CSMC TT implique l'approbation des Statuts du Club consultables au Gymnase. Elle implique des droits et des devoirs.
  - 2- L'adhésion n'est effective qu'après présentation d'un **certificat médical** et du règlement de la cotisation annuelle.
  - 3- Aucun enfant mineur ne sera inscrit sans autorisation parentale.
  - 4- La responsabilité du Club n'est engagée que lorsque les parents ou le représentant légal ont confié l'enfant au moniteur responsable du cours sur le lieu d'entraînement ou s'ils ont signé une décharge. La responsabilité du club ne pourra être engagée lorsque l'enfant participe à une compétition officielle.
  - 5- L'absence d'un moniteur entraînant l'annulation des cours sera annoncée par voie d'affiche sur le lieu de l'entraînement, sauf cas de force majeure.
  - 6- Aucun enfant mineur ne peut quitter, seul, le lieu d'entraînement si les parents ou le représentant légal n'ont pas signé d'autorisation.
  - 7- L'absence répétée, non justifiée, d'un enfant fera l'objet d'une information aux parents ou au représentant légal.
  - 8- Une bonne tenue, le respect des personnes et du matériel sont de règle au sein du Club. Tout membre se faisant remarquer par une mauvaise conduite ou de propos incorrects, lors des entraînements ou des déplacements, pourra être exclu temporairement ou définitivement de la section.
  - 9- En cas d'accident, il sera fait appel aux services d'urgence.
  - 10- Les informations contenues dans cette fiche d'inscription sont susceptibles d'être informatisées conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. Le signataire de la présente dispose d'un droit d'accès et de rectification sur ce fichier pour ce qui le concerne (contacter le Secrétariat du CSMC TT).
- Ces informations ne pourront en aucun cas être communiquées à des tiers sans mon accord.

Lu et Approuvé le : \_\_\_\_\_  
Signature (parents ou tuteur légal pour un mineur)

Tourner SVP →

